
[Garges, Ville fleurie](#)

La deuxième fleur :

En 2016, c'est une 2ème fleur qui vient décorer la Ville. De nombreux critères entrent en ligne de compte : si le patrimoine paysager et végétal est certes primordial, le cadre de vie et l'environnement sont eux aussi évalués.

Avec ses 2000m² de massifs de fleurs, ses 60 000 fleurs, ses arbres, ses ruches, sa brigade équestre, sans oublier ses projets de rénovation urbaine, Garges avait mis toutes les chances de son côté.

Les 4 membres du jury ont été particulièrement sensibles à la volonté du Maire de traiter d'abord le réaménagement de la périphérie de la ville. Ils ont également apprécié les projets d'aménagements passés ou à venir : la coulée verte, le Fort de Stains, le square Saint-Martin, le parc Jean-Jaurès ou encore les jardins familiaux. T

ous les aménagements rentrent dans le cadre de la politique du plan "Garges Paysage", permettant de valoriser et d'aménager les espaces verts qui recouvrent un tiers de la Ville.

La première fleur

Fin 2013, le jury du comité régional du tourisme Paris Ile-de-France a décerné à Garges-lès-Gonesse sa première fleur dans le cadre du concours annuel 2013 des villes et villages fleuris.

En septembre 2012, la Ville avait obtenu un prix d'excellence au concours départemental des villes et villages fleuris pour la qualité de son fleurissement, l'aménagement de ses espaces, son respect de l'environnement...

Forte de cette première réussite, avec une note de 72 sur 100, la Ville s'est alors inscrite au concours régional en vue d'obtenir sa première fleur.

C'est chose faite !

Garges fleurie en chiffres

- 80 hectares d'espaces verts
- 11.000 m² de massifs ornementaux
- 1/3 d'espaces verts sur la ville dont 8000 m² de vivaces et 2015 balconnières et suspensions
- 8000 plantes bisannuelles au fleurissement de printemps dont 5000 bulbes et 2000 chrysanthèmes

[Ville fleurie](#)